

Zoom sur l'accidentalité des engins de déplacement personnel motorisés (EDPm) dans le Calvados

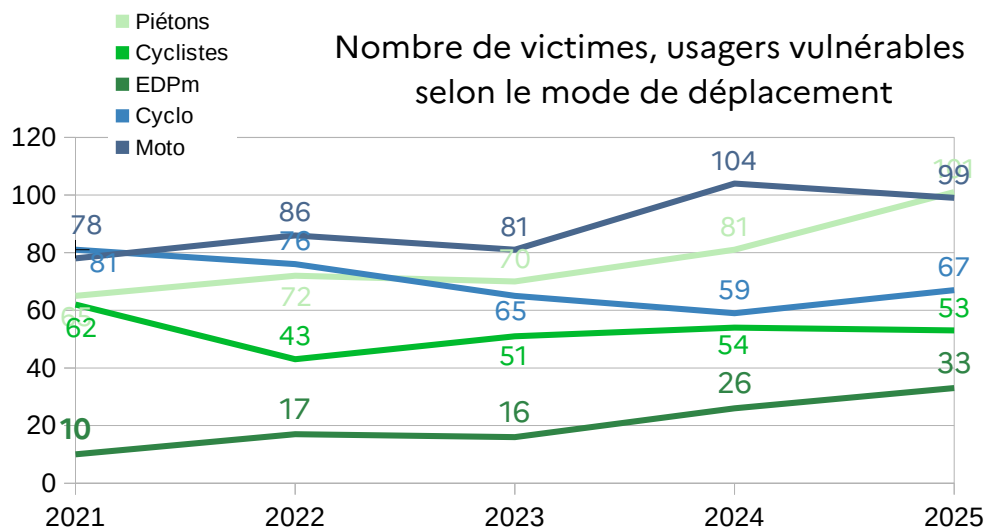
Du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2025

Observatoire départemental de sécurité routière du Calvados

Evolution de l'accidentalité des usagers d'EDPm

Les usagers vulnérables* selon leur mode de déplacement

L'augmentation du nombre d'accidents et de victimes** est très marquée depuis 2024 chez les usagers vulnérables : **353 victimes en 2025, 324 en 2024, contre 283 en 2023, soit 70 victimes de plus qu'en 2025.**



Parmi les modes de déplacements doux, les trottinettes électriques sont de plus en plus utilisées. Bien que restant inférieure à l'accidentalité des autres modes de déplacements des usagers vulnérables, le nombre de victimes en EDPm, a connu une hausse importante, depuis 2021.

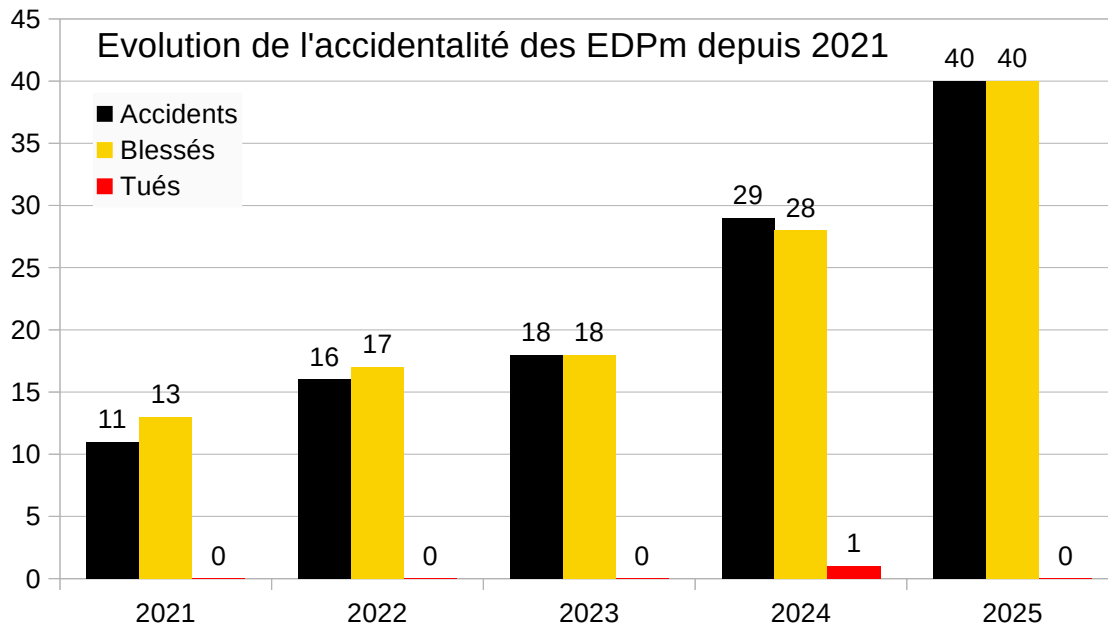
→ 10 usagers d'EDPm ont été victimes d'un accident en 2021, en augmentation constante, 33 victimes ont été comptabilisées en 2025.

Nb de victimes	Piétons	Cyclistes	EDPm	Cyclo	Moto	Total
2021	65	62	10	81	78	296
2022	72	43	17	76	86	294
2023	70	51	16	65	81	283
2024	81	54	26	59	104	324
2025	101	53	33	67	99	353

*usager vulnérable : usager non carrossé (piéton, cycliste, usager d'EDPm, cyclomotoriste, motocycliste)

**victime : personne tuée ou blessée

Les accidents qui ont impliqué un EDPm



Depuis 2021, le nombre d'accidents impliquant un EDPm est en augmentation constante :

- 11 accidents en 2021 pour atteindre 40 accidents en 2025.

Le nombre de blessés, dans un accident impliquant un EDPm augmente fortement, 13 blessés en 2021, 28 blessés et un tué en 2024 et 40 blessés en 2025.

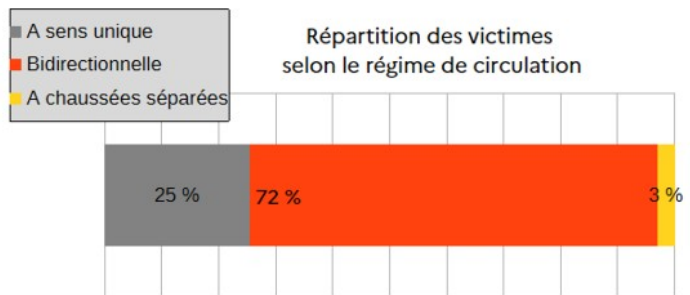
	Accidents	Blessés	BH*	BL**	Tués
2021	11	13	5	8	0
2022	16	17	4	13	0
2023	18	18	10	8	0
2024	29	28	7	21	1
2025	40	40	13	27	0
Total	114	116	29	59	1

* : Blessés Hospitalisés ** : Blessés Légers

Les blessés impliqués sont globalement des blessés légers : 59 blessés légers sur la période étudiée contre 29 blessés hospitalisés.

Selon le régime de circulation

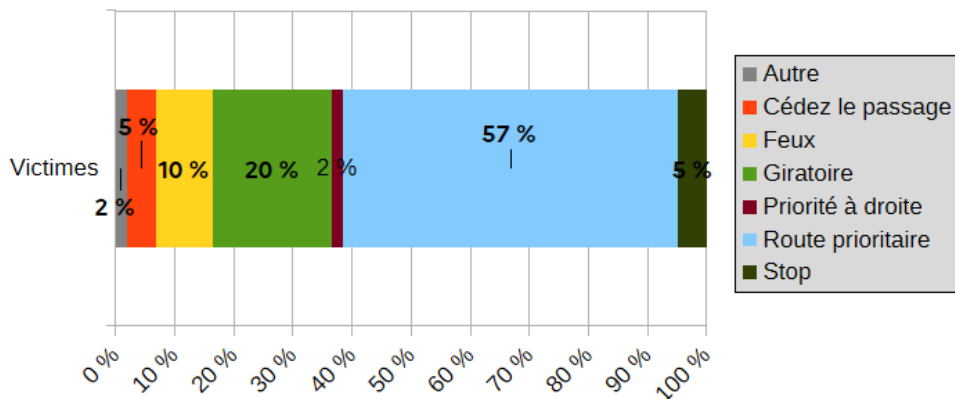
Régime de circulation	Accidents	Tués	Blessés
A sens unique	33	0	26
Bidirectionnelle	79	1	72
A chaussées séparées	6	0	3
N/C	18	0	15
Total	86	1	116



72 % des accidents impliquant un EDPm se produisent sur les voies bidirectionnelles, les voies les moins sécurisées pour les usagers vulnérables même si elles disposent d'aménagements cyclables (pistes ou bandes).

Selon le régime de priorité

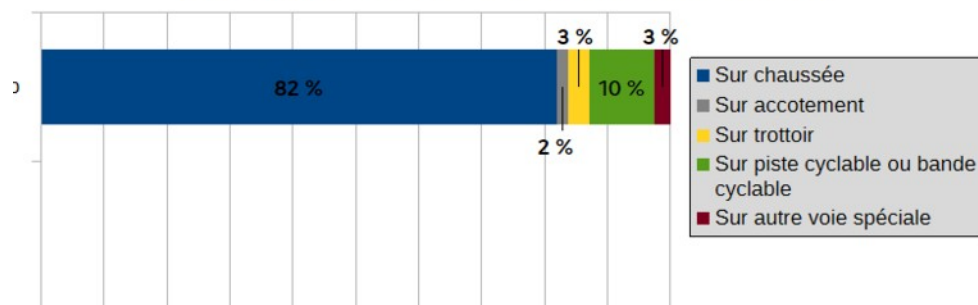
Répartition des victimes selon le régime de priorité



Parmi les 117 victimes d'un accident impliquant un EDPm, 59 l'ont été sur une route prioritaire, 21 sur un giratoire.

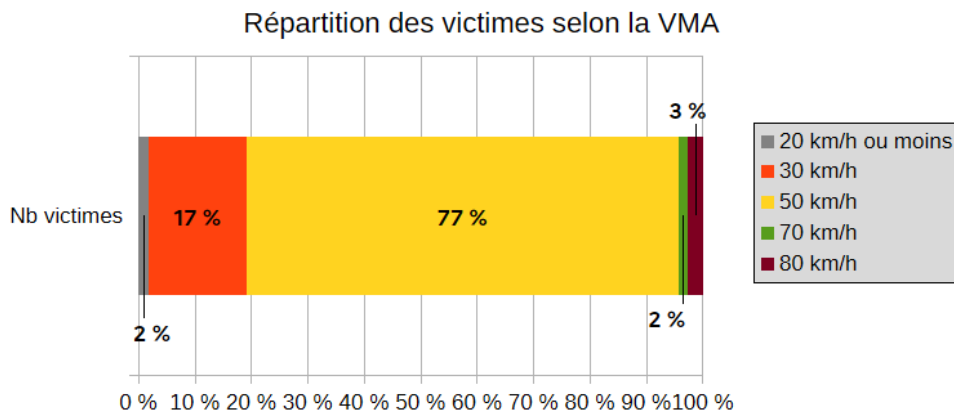
Selon la situation de l'accident

Répartition des victimes selon la situation de l'accident



Les victimes sont dans une grande majorité situés sur la chaussée au moment de l'accident, c'est le cas de 96 victimes parmi les 117 ; la chaussée étant une voie partagée par tous les modes de transport.

Selon la Vitesse Maximale Autorisée

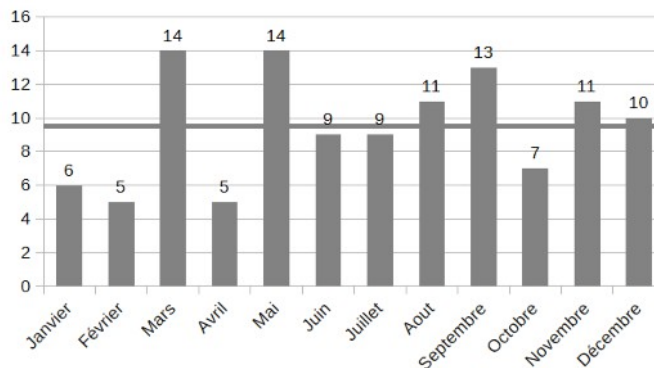


Selon la Vitesse Maximale Autorisée (VMA), parmi les 117 victimes, 88 étaient sur des routes à 50km/h, 22 sur des routes à 30 km/h ou moins. Cinq victimes, étaient sur des voies dont la VMA est supérieure à 50 km/h, voies sur lesquelles les EDPm ne sont pas autorisés à circuler sauf dérogation de l'autorité investie du pouvoir de police de circulation.

La temporalité des accidents impliquant un EDPm

Selon le mois

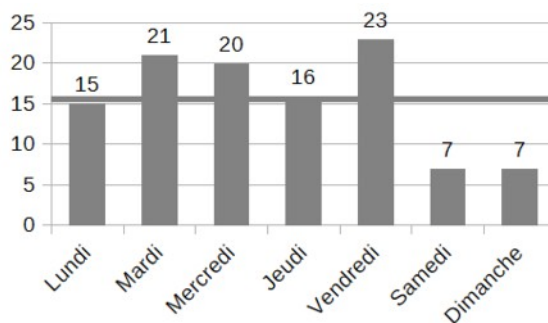
Sur l'ensemble des mois de l'année, les mois de mars et mai se détachent avec 14 accidents, alors que la tendance globale est une croissance qui débute en avril pour atteindre un pic en septembre. Le nombre d'accident se situe en moyenne entre 9 et 10 par mois.



Selon le jour

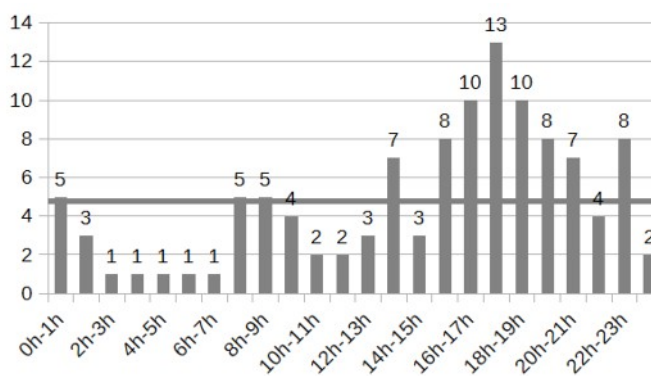
Parmi les 114 accidents, une grande majorité se produit sur les jours en semaine, de 15 accidents le lundi à 23 accidents le vendredi.

Le nombre d'accidents le week-end est moindre, marqueur d'un mode de mobilité « utilitaire ».



Selon l'heure

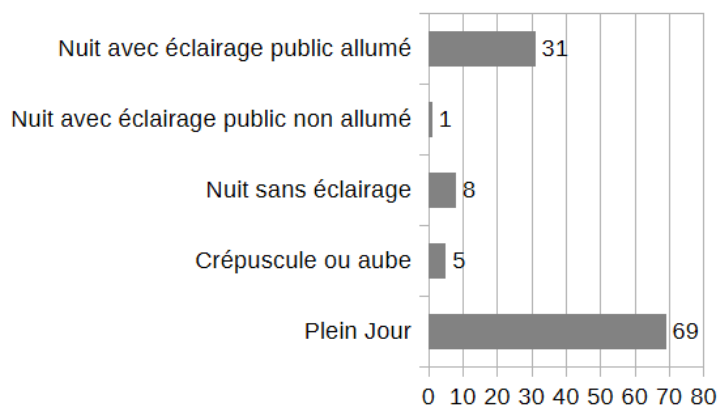
La plage horaire la plus préoccupante pour l'accidentalité des EDPm est 15h-20h avec un pic de 13 accidents sur l'intervalle 17h-18h, la moyenne étant de 5 accidents.



Selon la luminosité

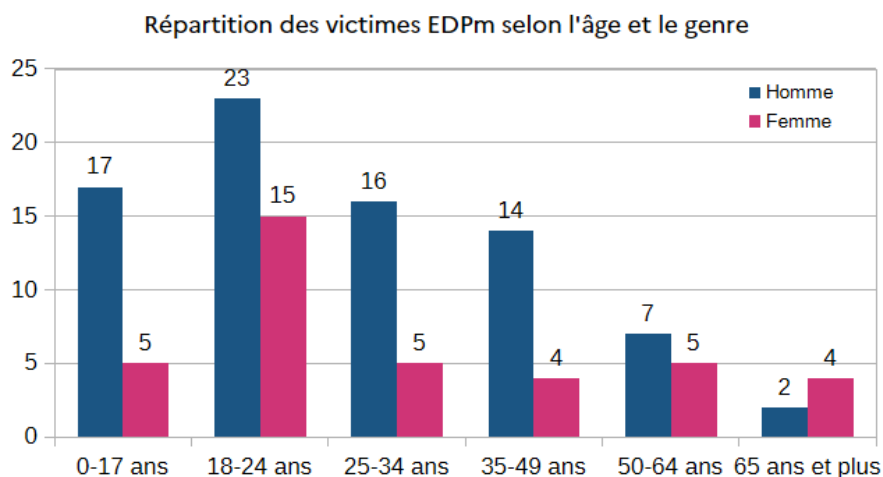
Sur les 114 accidents, 60 % se sont produits en plein jour, 27 % de nuit avec éclairage public allumé.

Lorsque l'on considère tous les usagers, ce dernier taux est de 12 %.



Les catégories d'usagers victimes d'accident impliquant un EDPm

Selon l'âge et le genre



Parmi les 117 victimes, les 18-24 ans sont les plus représentés, 38 victimes (32 %) et ensuite les moins de 17 ans avec 22 victimes (19 %).

La répartition sur la période selon le genre est la suivante : 79 hommes (68 %) et 38 femmes (32 %). Si l'on s'attache aux présumés responsables circulant en EDPm, la proportion est 22 % de femme pour 78 % d'hommes.

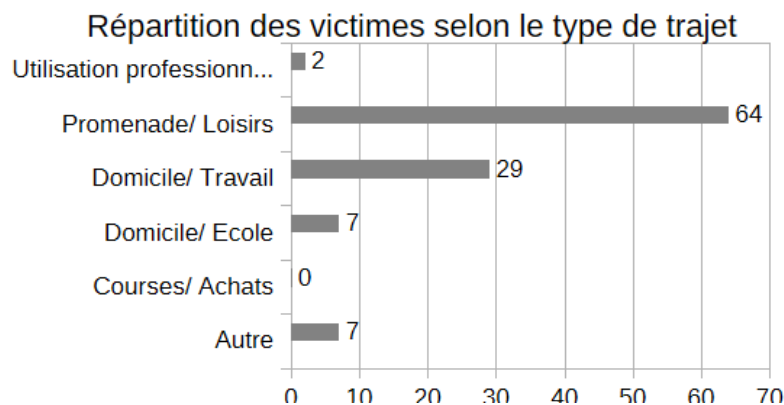
Selon la Catégorie Socio-Professionnelle

Parmi les victimes d'accidents impliquant un EDPm, l'on trouve 26 % de scolaires et 30 % d'ouvriers et professions intermédiaires. Sur les neuf victimes retraitées, trois circulaient en EDPm, un à moto, les autres étaient piétons et cyclistes.



Selon le type de trajet

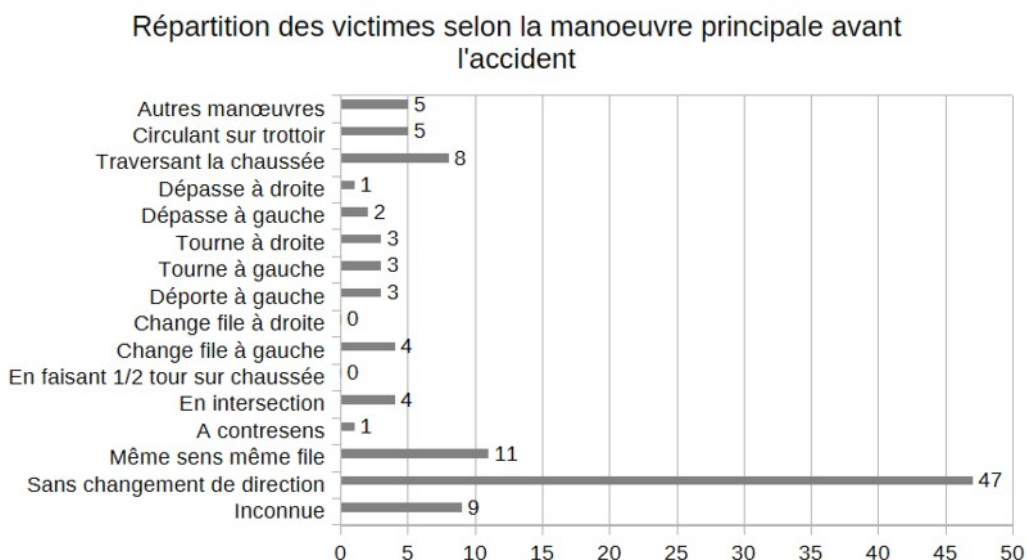
Les victimes d'un accident impliquant un EDPm étaient pour 59 % d'entre-elles sur un trajet qualifié de promenade/loisir et à 33 % sur un trajet professionnel ou scolaire.



Les comportements d'usagers victimes d'accident impliquant un EDPm

Selon la manœuvre principale avant l'accident

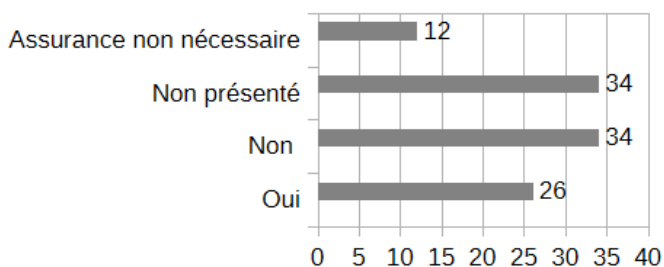
49 % des victimes circulaient sans changement de direction au moment de l'accident. 8 % d'entre-elles traversaient la chaussée.



Victime détentrice d'assurance ou non

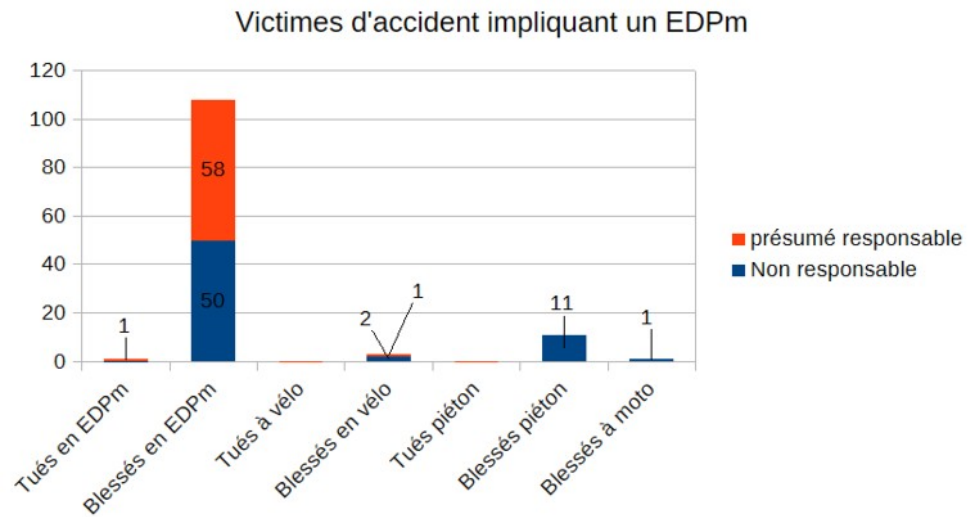
Seulement 27 % des victimes d'un accident impliquant un EDPm disposaient de leur assurance lorsque cela est nécessaire.

Répartition des victimes détenteur d'assurance



Usagers en EDPm impliqués dans un accident selon leur présumée responsabilité

Parmi les usagers en EDPm impliqués dans un accident, 62 % sont présumés responsables.



Selon les facteurs véhicules pour les EDPm concernés

Facteur Véhicule	Nb victimes
Aucun facteur identifié	98
Eclairage signalisation	5
Déplacement du véhicule	9
Véhicule peu familier au conducteur	1
Visibilité restreinte depuis l'habitacle	4
Autre	11

Les facteurs mécaniques identifiés sur les EDPm ne sont pas significatifs

Selon les facteurs usagers (alcoolémie, drogue)

Parmi les usagers d'EDPm impliqués sur la période dans un accident, 18 usagers soit 15 % ont le facteur alcool ou stupéfiant (2 avec facteur stupéfiant, 16 avec facteur alcool).

Selon les éléments de sécurité (casque, gilet réfléchissant...) portés par l'utilisateur d'EDPm

	Casque	Gants	Gilet
Avec	17	8	1

Les équipements de protection individuels sont très peu portés par les usagers en EDPm impliqués dans un accident.